21.08.2015 – 09:45 Uhr

L'Union des villes suisses tire un bilan contrasté de la présente législature

Berne (ots) -

Dans quels domaines la politique fédérale a-t-elle fait des progrès pour les villes et les agglomérations? C'est la question à laquelle l'Union des villes suisses (UVS) a répondu lors de sa conférence de presse annuelle, tenue ce jour à Berne, en présentant son bilan de la législature qui est sur le point de s'achever. En politique des transports et de l'aménagement du territoire, de même que dans les domaines de la politique de la vieillesse et de la politique culture, l'association constate une évolution positive. Le bilan est en revanche décevant en ce qui concerne la politique financière et fiscale, les assurances sociales et la politique de l'alcool.

Quelques semaines avant la fin de la 49e législature des Chambres fédérales, l'Union des villes suisses (UVS) a tiré le bilan la politique fédérale menée ces quatre dernières années. Ce bilan est contrasté. En politique financière et fiscale, l'association critique le fait que la troisième réforme de l'imposition des entreprises ne prévoie aucune mesure de compensation pour les villes et les communes, alors que ces dernières sont autant concernées par la réforme que les cantons. L'Union des villes suisses est en revanche très satisfaite du nouveau financement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) et exprime une nouvelle fois son soutien au futur Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA).

Maintenir la qualité de vie et la force compétitive des villes et des agglomérations

Les villes suisses sont grandement responsables de la qualité de vie et de l'attractivité économique de tout le pays. Mais les revendications des villes et des agglomérations sont encore trop peu prises en considération par la politique fédérale, a regretté le président de l'Union des villes suisses, le conseiller national Kurt Fluri. Dès lors, il est incompréhensible, selon lui, que le groupe de suivi du rapport sur l'efficacité de la péréquation financière (RPT) ne comporte aucun représentant de l'échelon communal. L'Union des villes suisses réitère aussi ses critiques sur la 3e réforme de l'imposition des entreprises, qui ne prévoit aucune disposition pour compenser les pertes fiscales des villes et des communes. Cela est d'autant plus choquant qu'entre 2003 et 2013, la Confédération et les cantons ont réduit leur endettement d'environ 20 milliards de francs au total, alors que, dans le même temps, les quelque 50 plus grandes villes du pays ont vu leurs dettes augmenter globalement de près de 4,5 milliards de francs.

Pour maintenir la prospérité économique et la force innovatrice des villes suisses, la poursuite de la voie bilatérale revêt une très grande importance, a encore indiqué le président. Kurt Fluri demande au Conseil fédéral de mettre en oeuvre l'initiative contre l'immigration de masse sans remettre en question les accords bilatéraux.

Assurances sociales: les problèmes demeurent

Un objectif non réalisé, aux yeux des villes et des communes urbaines: la coordination entre les différentes assurances sociales est toujours insuffisante. Car tenter d'assainir une assurance aux dépens d'une autre ne peut pas être une solution. Cela revient à reporter les charges, a expliqué le conseiller administratif de la ville de Genève Sami Kanaan. C'est pourquoi l'Union des villes suisses exige des standards minimaux pour l'aide sociale et des solutions contre l'augmentation des dépenses dans le domaine des soins.

Sami Kanaan tire un bilan positif de la politique d'intégration, domaine dans lequel la collaboration entre les villes, les communes, les cantons et la Confédération s'est très bien développée. Les villes abritant, en moyenne, davantage d'étrangères et d'étrangers que les autres communes, elles connaissent aussi l'importance, et les difficultés, de la cohabitation entre personnes d'origines les plus différentes. La politique culturelle est un autre dossier très important pour les villes, qui financent quelque 40% de l'encouragement de la culture assurée par les collectivités publiques. La collaboration avec la Confédération et les cantons est essentielle, selon Sami Kanaan. Le Dialogue national sur la culture et le succès du Message sur la culture, adopté par le Parlement pour les années 2016 à 2020, montrent que la collaboration fonctionne bien.

Assurer à long terme le financement et le trafic d'agglomération

Le trafic d'agglomération et l'exigence d'un cofinancement durable et suffisant par la Confédération occupent en permanence l'Union des villes suisses. En libérant les crédits pour la 3e génération des projets d'agglomération, le Parlement a donné un signal positif. C'est aussi le cas du Conseil fédéral, qui a présenté son message pour le futur Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). Mais, comme l'a constaté le maire de Lucerne Stefan Roth, le FORTA est en danger. Pourtant, la Suisse a besoin, pour ses routes, d'un paquet tout aussi convaincant que le FAIF. Le FORTA remplira ce rôle à merveille, selon le magistrat lucernois.

Stefan Roth a encore mis en lumière l'importance de la nette acceptation, en votation, de la première étape de révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), qui est en lien direct avec la politique des transports. Divers problèmes demeurent toutefois. Ainsi, la politique d'agglomération doit absolument être ancrée dans la loi, et cela n'est toujours pas le cas, contrairement à une revendication déjà maintes fois formulée. Les agglomérations sont confrontées aux défis majeurs de notre temps. C'est pourquoi la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA) est un instrument central de la politique d'agglomération de la Confédération. Un abandon de l'actuelle priorité de la CTA donnée aux agglomérations, comme cela est prévu, serait un mauvais

signal politique, avertit le maire de Lucerne.

Les discours de la conférence de presse sont disponible sous: www.uniondesvilles.ch

Contact:

Kurt Fluri, conseiller national, président de l'Union des villes
suisses, maire de Soleure, 079 415 58 88

Sami Kanaan, conseiller administratif de la Ville de Genève,
022 418 65 03.

Stefan Roth, maire de Lucerne, membre du Comité de l'Union des villes
suisses, 041 208 83 84.

Renate Amstutz, directrice de l'Union des villes suisses,
031 356 32 32.

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017932/100776678 abgerufen werden.